



European Transport Safety Council

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour un engagement européen fort en temps de crise: La Présidence française appelée à faire avancer la sécurité routière en Europe

1 juillet 2008 – La France prend aujourd’hui la Présidence de l’Union européenne. Dans son Mémorandum à la Présidence française⁽¹⁾ ETSC⁽²⁾ se réjouit d’apprendre que la sécurité routière sera une des priorités premières de son agenda Transport. De 2001 à 2007, le nombre de tués sur les routes françaises a diminué de 43%, faisant de la France le plus important contributeur à l’objectif européen de diviser par deux le nombre de tués sur les routes européennes d’ici 2010.

L’engagement français à sauver des vies pourrait également séduire une opinion publique européenne aujourd’hui désenchantée suite à l’échec du référendum sur le traité de Lisbonne en Irlande. Les actions entreprises par l’Union afin de rendre les routes européennes plus sûres pourraient en effet réconcilier les citoyens avec l’idée européenne.

Une des priorités de la Présidence, qu’ETSC salue, sera l’adoption de la **Directive visant à faciliter la poursuite transfrontalière** des principales infractions au code de la route. Cette Directive vise à faciliter l’identification et la poursuite des infractions commises par des conducteurs immatriculés dans un autre pays européen. Cette Directive est d’une grande nécessité à l’heure de l’augmentation du trafic transfrontalier, de l’extension des réseaux de radars automatiques et des complexes problèmes de coopération transfrontalière que les quelques accords bilatéraux entre Etats membres peinent à résoudre.

L’exemple français en est la preuve - un contrôle plus efficace des comportements entraîne une réduction rapide et importante du nombre de tués et de blessés graves. Si les efforts actuels ne sont pas considérablement renforcés, l’Union européenne risque de ne pas atteindre l’objectif qu’elle s’était fixée en 2001. Pour la première fois depuis 2001, le nombre de tués est resté stable en 2007. Priorité doit donc être donnée à un renforcement des contrôles de police et à un meilleur respect du code de la route au niveau européen.

Un meilleur respect de la vitesse non seulement réduirait les accidents et leur sévérité, mais aurait aussi un effet bénéfique sur le niveau d’émission de CO2 et la consommation d’énergie. La lutte contre les excès de vitesse doit donc être considérée dans le contexte plus large des stratégies de la Présidence en faveur de l’environnement et de la lutte contre le réchauffement climatique. Mieux combattre les vitesses excessives au niveau européen apporterait également une aide déterminante à la réalisation de l’objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 20 à 30% d’ici 2020. Le transport routier génère environ un cinquième des émissions de CO2 dans l’UE, dont environ 12% par les voitures, en augmentation de 26% entre 1990 et 2004.

Enfin, la Présidence française devrait préparer l’adoption d’un **nouveau objectif européen de réduction des tués et des blessés graves** dans le cadre d’un nouveau **programme d’action européen pour la sécurité routière 2010–2020**. Ce programme devrait comprendre une série de mesures liées à un strict suivi des objectifs et comporter des mécanismes d’attribution de responsabilité.

« La France doit faire de son mieux en vue de l'adoption de la Directive transfrontalière et de sa mise en œuvre effective le plus rapidement possible par les Etats membres de l'Union Européenne. Cela mettra fin au sentiment d'impunité dont bénéficient les conducteurs étrangers et garantira un traitement équitable des citoyens à travers l'UE », a déclaré Pierre Gustin, Délégué Général de la Prévention Routière⁽³⁾.

« L'Union européenne est à un croisement et un leadership fort sera déterminant pour décider de son avenir. Cela s'applique aussi bien au Traité de Lisbonne qu'au sujet qui touche tous les citoyens européens dans leur vie quotidienne : sauver des vies sur les routes européennes. Les attentes sont élevées », a ajouté Ellen Townsend, Directrice politique à l'ETSC.

Pour plus d'information, merci de contacter Ellen Townsend, ETSC Policy Director, Ellen.Townsend@etsc.be, ou Evgueni Pogorelov, Communications Officer, Evgueni.Pogorelov@etsc.be, tel. +32 (0)2 230 41 06

Références

(1) Pour télécharger le Mémoire d'ETSC à la Présidence française, cliquer [ici](#)

(2) Le Conseil Européen de la Sécurité des Transports ou European Transport Safety Council (ETSC) est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif, dédiée à la réduction du nombre et de la gravité des accidents de transport en Europe. Le Conseil vise à promouvoir une politique européenne de sécurité dans les transports basée sur les résultats de la recherche dans ce domaine. Le Conseil regroupe 40 organisations nationales et internationales – dont l'association Prévention Routière en France. www.etsc.be.

(3) Voir aussi le communiqué de presse de l'association Prévention Routière et ses attentes concernant la Présidence sur www.preventionroutiere.asso.fr